



Le vélo : planifier, programmer... puis pédaler !

Pour être en forme nul besoin d'abonnement dans une salle de sports : marcher et rouler à vélo sont des bienfaits gratuits et efficaces pour le corps et l'esprit. Pourquoi ne pas abandonner plus souvent la voiture ? Peut-on encore, comme le chantait Yves Montand, « aller sur les chemins... à bicyclette » quand les rues ont été aménagées pour la voiture ? Quand venelles et chemins communaux disparaissent ou ne sont plus entretenus ? Quand les itinéraires sont incomplets ou interrompus ?... Les réalités comme les préjugés sont nombreux.





Vélo, le bon plan

Le « plan vélo » est le nom donné à un programme d'aménagement et d'animation visant à développer la pratique du vélo sur un territoire. Attaché à l'origine au développement du cyclotourisme, le plan vélo est progressivement associé aux sports et loisirs de proximité. C'est un réseau d'itinéraires, cyclable en toute sécurité, sous forme de voies cyclable en site propre, de bandes cyclables sur la chaussée ou de zone de partage en secteur urbain. Ainsi sous l'impulsion de l'aménagement de la côte picarde et de la vallée de Somme une « Véloroute » le long du canal de la Somme, 160 km d'itinéraires le long du Littoral dont 49 km de pistes cyclables ont été aménagés en 15 ans.

Changeons de braquet

Impulsons un plan vélo local pour les déplacements quotidien de proximité. Associons les habitants de tout âge à des parcours d'essai dans la commune : rues, places, sentiers et chemins, durant le week-end et la semaine, en été et en hiver... C'est convivial, peu onéreux et ça permet de départager les vrais problèmes techniques ou sécuritaires des idées reçues. Commençons par communiquer sur les itinéraires cyclables qui fonctionnent, expérimentons avec les usagers des solutions d'aménagement simples et de bon sens sur les problèmes ponctuels puis, suggérons aux municipalités d'élaborer un programme d'actions à plus long terme dans le cadre de l'urbanisme règlementaire (PLU, PCAET...) ou des programmes de travaux de voirie ou de loisirs.

Pour en savoir plus :

-  [10 bonnes raisons de voyager dans la Somme à vélo !](#)
-  [Expérience à vélo le long de la Somme](#)
-  [Le plan vélo de la Baie de Somme](#)
-  [24es Rencontres Vélo & Territoires](#)

Suivez le CAUE de la Somme   